



*Organisé par le FSE*

**REGLEMENT DU CONCOURS**  
**« UN SLOGAN POUR TON COLLEGE**  
**ROMAIN ROLLAND DE PONTIVY »**

**OBJET DU CONCOURS**

Le Foyer Socio-Educatif du collège cherche des talents pour inventer un nouveau SLOGAN qui représentera le collège. Ce slogan pourrait accompagner le logo choisi sur les objets à l'effigie du collège qui seront proposés à la vente dans l'année (mug, crayon, t-shirt...).

**PRODUCTION**

- Chaque participant devra produire au maximum trois slogans qui seront à écrire lisiblement sur le bulletin de participation.
- Le slogan devra respecter les critères suivants :
  - ✓ Phrase courte et mémorable
  - ✓ Attirer l'attention, être original
  - ✓ La phrase devra jouer sur les mots, les sons
  - ✓ Le slogan devra refléter l'esprit du collège
- Les participants peuvent créer une production à plusieurs, dans la limite de 3 élèves par groupe.
- Les bulletins d'inscription seront disponibles au CDI ou à la vie scolaire ou auprès des professeurs principaux.

**DATE LIMITE DE DEPOT DES PRODUCTIONS** : 27 novembre 2020

Les productions sont à remettre au CDI ou à la vie scolaire dans des boîtes réservées à cet effet ou au professeur principal.

**EXPOSITION DES PRODUCTIONS** : Les slogans seront exposés sur le site internet du collège ainsi que dans la galerie d'art.

**VOTE DU JURY** : un jury composé de membres du personnel, de représentants de parents d'élèves, d'élèves (délégués élèves, à l'exception de ceux participants au concours) examinera toutes les propositions pour retenir le slogan qui représentera le collège.